

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120001992

Dénomination nationale : Génie civil et construction

Spécialité : Conception en architecture métallique

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des collaborateurs d'entreprise capables de concevoir et de conduire la réalisation d'ouvrages en construction métallique. Le professionnel formé par cette licence exerce son activité en tant que conducteur des travaux, chargés d'affaires, calculateur et dessinateur dans des bureaux d'études mais il peut également travailler pour des sociétés de conseil ou d'ingénierie.

Ancienne option de la licence professionnelle « Responsable de production en structures métalliques ou composites » ouverte en 2002, cette formation unique dans la région, proposée en 2008, est complémentaire du DUT « Génie mécanique » et du DUT « Génie civil ». La spécialité associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT de Brest, porteur de la licence, puis du Lycée Thépot de Quimper, qui propose le BTS « Construction métallique ». Un partenariat existe avec l'union des industries et des métiers de la métallurgie du Finistère permettant de délivrer avec la licence professionnelle un certificat de qualification paritaire de la métallurgie.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	11
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	14 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquête interne à 6 mois)	100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier montre une très bonne adéquation entre le contenu formatif et les attentes des entreprises, preuve d'une formation bien ciblée et organisée. Le taux de réussite est excellent et l'insertion professionnelle est très satisfaisante. Depuis deux ans, la formation se déroule uniquement en alternance avec uniquement des contrats de professionnalisation. Les propositions des entreprises pour l'accueil d'étudiants sous contrat de professionnalisation sont annoncées en augmentation. Cette demande de la profession permet de prévoir un effectif de l'ordre de dix-huit alternants pour 2010/2011.

Le taux de pression de la formation (candidatures/capacité d'accueil) est très convenable avec une valeur proche de 6 %, mais la licence recrute presque exclusivement des BTS au détriment des DUT et des L2.

L'implication des professionnels du secteur se retrouve à travers les contrats de professionnalisation, le partenariat avec la fédération, qui valide les certificats de qualification paritaire de la métallurgie et les échanges avec le comité de pilotage. Cependant, leur part dans l'équipe pédagogique ne concerne que des domaines transversaux (anglais, droit social...) ; les interventions des professionnels dans le cœur de compétence sont insuffisantes alors qu'ils pourraient constituer une expertise technique de terrain au contenu de la formation. On peut noter aussi une faible implication des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique et un fort pourcentage d'enseignants du secondaire.

Le conseil de perfectionnement ne semble pas formalisé. Le dossier ne permet pas d'apprécier la composition et le fonctionnement de ce conseil. Aucune conclusion émanant de ce conseil n'est transmise dans l'évaluation.

- Points forts :

- Une excellente insertion professionnelle.
- Un taux de réussite très satisfaisant.
- Des partenariats industriels.
- Les nombreux contrats de professionnalisation.

- Points faibles :

- La participation insuffisante des professionnels dans la formation sur le cœur de métier.
- L'implication insuffisante des enseignants-chercheurs.
- L'origine des étudiants trop peu diversifiée, que ce soit sur le plan des formations ou géographiquement.

Notation



- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement



Il est important d'équilibrer l'équipe pédagogique en renforçant la participation des professionnels sur le cœur de métier de la formation et en augmentant les interventions d'enseignants-chercheurs.

Le conseil de perfectionnement doit être formalisé et doit impliquer des professionnels pour prendre en compte les évolutions des métiers, pour analyser le retour d'expérience des étudiants des promotions antérieures et pour réfléchir aux améliorations à apporter au fonctionnement de la licence.

Il est aussi recommandé de veiller à une complémentarité avec l'offre générale de niveau « L2 » de l'université en mettant en place des passerelles entre les formations concernées. Il faut absolument éviter que la licence professionnelle devienne une prolongation du BTS.